



Colloque national

RÉPARER LA NATURE?

L'EXEMPLE DES MILIEUX HUMIDES

3 et 4 février 2016 | Océanopolis Brest

Resumé d'intervention



Session 5 | Réhabilitation des milieux humides : itinéraires techniques

La restauration d'une tourbière plantée de résineux par débardage aérien

Guillaume RODIER, chargé de mission eau et milieux aquatiques, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Objectifs :

- Restaurer le fonctionnement hydraulique d'une tourbière asséchée
- Participer à la restauration géomorphologique d'une tête de bassin hydrographique (sinuosité, substrat, incision...)
- Favoriser l'implantation ou la fréquentation d'une avifaune visée par la ZPS du plateau de Millevaches (sensibilité particulière pour la chouette de Tengmalm et le Circaète Jean-le-Blanc)
- Participer à l'ouverture paysagère du bourg de Gentoux-Pigerolles (Creuse)
- Développer la coopération entre gestionnaires de milieux et filières économiques

Une reconversion d'un tourbière en plantations forestières dans les années 1970

Les volontés de développement d'espaces agricoles et urbanisés et de valorisations économiques de zones considérées comme non productives, ont conduit au cours de l'histoire et jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, à la disparition de plus de 50% des zones humides du territoire national. Le Limousin n'a pas échappé à cette tendance qui s'est traduite par de nombreuses tentatives de reconversion de milieux humides notamment en parcelles forestières. Ces travaux étaient systématiquement accompagnés de travaux de drainage et de modifications du tracé des cours d'eau afin d'assécher les milieux et permettre ainsi les plantations.

Aujourd'hui, la protection et la restauration des zones humides sont devenues une priorité au regard de la compréhension des rôles cruciaux joués sur la qualité et la

quantité de la ressources en eau. Ces éléments, s'ils sont de plus en plus pris en compte dans le domaine de la gestion forestière, sont parfois incompatibles avec une exploitation du bois visant la productivité et la rentabilité. En outre, les conditions de chantiers forestiers en milieux humides sont souvent difficiles voire prohibitives et peuvent être très dommageables pour les milieux.

La prise en compte des « enjeux eaux » dans un chantier forestier

Avec le soutien financier des partenaires tels que l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Limousin, le programme « Sources en action » est un outil pertinent pour expérimenter des chantiers test dans le domaine de la prise en compte des enjeux de la protection de l'eau et des milieux aquatiques en conditions d'exploitation forestière. Cependant, le préalable aux travaux reste l'animation menée auprès des propriétaires forestiers afin d'engager des actions démonstratives. Ainsi, le PNR de Millevaches en Limousin a pris contact auprès de Philippe Jorrand, gérant du groupement forestier de la Brauze et propriétaire d'une tourbière plantée dans les années 1960, afin de proposer une exploitation des bois avec la technique du câble-mât. Cette technique possède l'avantage de respecter l'intégrité du milieu humide par l'absence d'engins lourds dans la parcelle. En effet, les bois coupés manuellement sont exportés par voie aérienne et limitent ainsi les risques de dégradation par tassement ou érosion des sols. Le PNR a confié ce chantier à la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL) qui s'est spécialisée dans cette technique habituellement utilisée dans les massifs montagneux et depuis de nombreuses années en Autriche, Allemagne ou Suisse.

Un partenariat innovant pour la restauration d'une tourbière

Ainsi, le chantier, réalisé en février 2015, a permis de restaurer 3 ha de tourbières en recréant notamment une luminosité favorable à la reprise d'une végétation typique. La zone humide reprendra ainsi peu à peu ses

fonctions naturelles et l'ancien réseau de drainage sera progressivement et naturellement comblé. Le ruisseau de la Vergne retrouvera également son fonctionnement naturel en reprenant son lit. Le suivi du milieu par le PNR et le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin (maître d'ouvrage de Sources en action permettra d'apprécier l'évolution de la tourbière. Au-delà de ce chantier, le partenariat mis en place entre acteurs de l'eau et de la forêt est exemplaire sur le territoire et mérite d'être poursuivi sur d'autres secteurs dans le cadre du programme « Sources en action ».

Les données clés du chantier

- Maître d'ouvrage : PNR de Millevaches en Limousin
- Propriétaire : Philippe Jorrand – Groupement forestier de la Brauze
- Prestataire : CFBL
- Cadres de travail : « Sources en action » – Charte forestière du PNR – Natura 2000 ZPS Plateau de Millevaches – Charte paysagère du PNR
- Enjeux : milieux aquatiques – eau potable – biodiversité - climat - forêt
- Commune : Gentioux Pigerolles (23340)
- Bassin hydrographique : La Maulde
- Parcelle : 5,58 ha (3 ha restaurés)
- Coût des travaux : 26 400 € TTC
- Recettes ventes de bois : 22 200 € TTC
- Facturation au PNR : 4 200 € TTC (financés à 50 % par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et 20 % par la Région Limousin).

